

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Collège Joseph PAUL-BONCOUR  
BP54 – BD Jean Moulin  
41110 ST AIGNAN SUR CHER

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
31/01/2023**

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 19/01/2023

Présidence de : M. NADEAU, Principal adjoint

Quorum : 16

Nombre des présents : 21

Nombre d'absents excusés : 4

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
<b>I. Conseil d'administration</b> 1. Adoption du P.V. de séance du 29/11/2022					
<b>II. Projet d'établissement</b> 1. Oral DNB 2. Ventilation DHG					
<b>III. Gestion financière</b> 1. Voyage Italie 2. Voyage Batz sur Mer					
<b>IV. Vie scolaire</b> 1. Convention					
<b>V. Questions diverses</b>					

Signatures

Le Président

Pour le Principal  
et par délégation  
Le Principal-Adjoint

Le Secrétaire

## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du :

Qualité		Titulaires				Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	Galland - Nicolas			X					
	Adjoint	Nadeau - Emeric	X							
	Gestionnaire	Chicard - Yasmina			X					
	CPE	Busseuil - Jennifer	X							
	Directeur adjoint SEGPA	Lavaux - Valérie	X							
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	Sartori - Philippe			X	BEAU – Marie-Pierre				
		Gueneau - Camille	X			LAUNAY – Jacques				
	Groupement de commune	Carnat - Eric	X							
	Commune siège	Gomes - Zita	X			POLY - Evelyne				
<b>Personnalité qualifiée</b>		Bussereau-Valtel - Delphine		X						
<b>Total</b>			6	1	3					
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	Amélie AULNETTE	X			Laure BEGNEUX				
		Catherine DELALANDE	X			Hélène GALLAND				
		Audrey DENEUCHATEL				Christophe LE DREAU				
		Victor FRESSART				Laetitia MOLTINI	X			
		Chloé JEGOU	X			Anthony TISSIDRE				
		Steven NORENBERG	X			Cédric TRANCHANT	X			
		Lise ROZELLE	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Marie-Lise BACHELIER				X	Fabrice MAZOUARD			
		Magali BERNARD								
		Jean-Luc BOISSIER	X							
<b>Total</b>			6		1		2			
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	Isabelle BOUCHER	X			Céline CAYET	X			
		Carole CHARBONNIER	X			Cécile DURAND				
		Carine COCHON	X			Laetitia TEXIER				
		Audrey GOUINEAU				Bahija EL BOUKHARI				
		Nathalie HOEL	X			Charles PIAU				
		Magalie MOULON	X			Sandra RIANDIERE				
		Christophe PINGUET	X							
	Elèves	Almanzo DERLON			X	Méridite BUCHET				
		Robin MOREL			X	Nathan DHAISNE				
		Ilyès RIBEIRO			X	Enzo DUQUESNE				
<b>Total</b>			6	3			1			

## RUBRIQUE I. Conseil d'administration

En l'absence de M. Galland, principal, la présidence du conseil d'administration est assurée par M. NADEAU, principal adjoint.

### 1. Adoption du P.V. de séance 29 novembre 2022

1.1. Le principal adjoint soumet au vote d'adoption du P.V. de séance du 29 novembre 2022

1.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

## RUBRIQUE II. Projet d'établissement

### 1. Oral du DNB

1.1. Le principal adjoint présente les modalités retenues (conditions de passage, sujets possibles, grille d'évaluation, échéances) pour l'épreuve orale du DNB :

Un oral blanc aura lieu entre le 8 et 12 mai.

L'épreuve officielle aura lieu le mercredi 31 mai 2023.

Afin de permettre la constitution des jurys, Les cours seront annulés ce jour-là pour les niveaux 6e, 5e et 4e.

1.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

### 2. Ventilation de la DHG

2.1. Le principal adjoint présente l'option facultative « Français Culture Antique » en 6ème. Le volume horaire est libre et peut être de 1 à 2h.

Cette option prépare à l'option Latin en 5e. Mais la poursuite en latin n'est pas obligatoire comme il n'est pas obligatoire d'avoir suivi cette option pour choisir le latin en 5e.

Le programme de cette option complète celui du Français, le développe et crée des liens avec les autres matières (vocabulaire scientifique, langues vivantes).

Le principal adjoint propose l'ouverture à la rentrée 2023 d'un groupe (10 élèves minimum – 30 élèves maximum) pour un volume horaire de 1 à 2h selon les contraintes techniques de réalisation des emplois du temps.

Un vote à bulletin secret est proposé.

2.2 Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

2.3 Le principal adjoint présente les deux mesures de la transformation du collège annoncé dans un courrier de M. le Ministre reçu récemment :

- Mise en œuvre d'1h de consolidation ou approfondissement en français ou mathématiques
- Généralisation du dispositif Devoirs faits à tous les élèves de 6e.

Depuis la rentrée 2021, le choix avait été fait de rendre obligatoire ce dispositif auprès de tous les élèves de 6<sup>ème</sup> sur le mois de septembre pour travailler des compétences méthodologiques de type « apprendre à apprendre ». Il s'agirait là d'une généralisation sur l'année complète.

La mise en œuvre de l'heure de consolidation/approfondissement se fait sans conséquence sur le volume horaire total d'un élève de 6<sup>ème</sup> ni sur l'enveloppe globale horaire. En effet, l'enseignement 6<sup>ème</sup> de sciences et technologie est réduit d'une heure de technologie.

Les enseignants soulignent que cela n'est pas sans conséquence pour les professeurs de technologie.

2.4 Le principal adjoint présente la démarche pour obtenir les deux ventilations qui seront proposées :

- Calendrier
- Calcul des dotations (seuil de 30 élèves par division dans l'ordinaire, de 16 élèves en segpa par division)

Pour 24 élèves en segpa sur 1 division, la dotation est calculée pour 2.

Néanmoins avec 1,5 division en 4<sup>e</sup> et 1,5 division en 3<sup>e</sup>, les moyens sont attribués pour une 4<sup>e</sup>, une 3 et classe double niveau 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>.

La structure proposée est donc la suivante :

Ordinaire : 4 6<sup>e</sup> ; 3 5<sup>e</sup> ; 4 4<sup>e</sup> et 4 3<sup>e</sup>

Segpa : 1 6<sup>e</sup> ; 1 5<sup>e</sup> ; 1 4<sup>e</sup> ; 1 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> et 1 3<sup>e</sup>

La dotation ordinaire est en baisse de 1,5HP et 0,5HSA

La dotation segpa est en baisse de 13HP et 0,5HSA

2.5 Le principal adjoint présente les critères retenus (AP, groupe à effectif réduit et projets) pour construire la ventilation pour l'ordinaire et la présente.

La question sur la présence d'un professeur des écoles (PE) pour assurer l'heure de consolidation/approfondissement est posée.

Le principal adjoint répond que selon le courrier de M. le Ministre, les PE interviendraient sur la base du volontariat en heures supplémentaires sur une enveloppe spécifique.

Un parent demande pourquoi ce choix de réduire la technologie.

Un enseignant répond que cela peut venir du problème de recrutement dans la discipline.

2.6 Le principal adjoint présente la ventilation pour la Segpa.

Après échange avec les collègues enseignants de Segpa le principal adjoint précise proposer une ventilation favorisant la prise en charge adaptée des élèves (groupe de 16 élèves au maximum) et la découverte professionnelle (3 champs pour chaque élève de 4<sup>e</sup> et 3 champs pour chaque élève de 3<sup>e</sup>)

Les difficultés liées aux horaires et aux programmes sur la classe double niveau sont soulignées par les enseignants.

Il reste 0h dans le braille donc pas de moyens supplémentaires pour des projets.

2.7 Conséquence sur les postes :

Ouverture d'un poste d'Espagnol mais avec un CSD de 10,5h

BMP de 4,5h en Lettres ; de 4h en EPS ; de 18h en éco-vente (pas d'ouverture car moins de besoin à la rentrée suivante)

Echange entre SVT et PC

Echange entre ordinaire et adapté : Anglais, SVT, Technologie, EPS, Education musicale

CSD de 10,5h en Allemand, de 3h en Arts plastiques

Fermeture d'un poste PE (si le poste était maintenu alors cela ne rentrerait pas dans l'enveloppe et cela entrainerait davantage de CSD dans l'ordinaire)

2.8 Le principal adjoint met la ventilation de l'ordinaire et l'ouverture du poste d'espagnol au vote  
Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 21

- Contre : 0
- Abstention : 0

2.9 Le principal adjoint met la ventilation de la segpa et la fermeture du poste de PE au vote  
Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 20
- Contre : 0
- Abstention : 1

## **RUBRIQUE III. Gestion financière**

### **1. Voyage en Italie**

Ce voyage concerne les élèves du dispositif d'ULIS, la classe de 6<sup>o</sup>1 (SEGPA) et la classe de 6<sup>o</sup>3. Différentes visites sont prévues (Rome, Pompéi, Herculaneum, fabrique de mozzarella, ...)

3 votes sont proposés aux membres du conseil d'administration :

- Vote sur le principe du voyage :

Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

- Vote sur le don de l'entreprise Trigano de 20000€

Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

- Vote sur le financement du voyage (128€ par famille, 651,48€ par le collège pour les accompagnateurs)

Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

## 2. Voyage à Batz sur Mer

1.1. Le principal adjoint met au vote l'acceptation d'un don d'un parent de 20€ pour ce voyage :

Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

1.2. Le principal adjoint met au vote l'acceptation d'un don du GPEC de 300€ pour ce voyage :

Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

## RUBRIQUE III. Vie scolaire

### 1. Convention

1.1. Le principal adjoint demande l'accord pour signer une convention avec l'ESPE de Toulouse pour la réalisation d'une enquête sur les effets des réseaux sociaux réalisée par une étudiante dans le cadre de la réalisation de son mémoire.

Cette enquête se réalisera en présentiel auprès d'élèves de 4<sup>e</sup> voire 5<sup>e</sup> sur leur temps d'étude.

1.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

1.3. Le principal adjoint demande l'accord pour signer une convention concernant l'accueil de stagiaire MEEF en Histoire-géographie et une future convention concernant l'accueil d'une étudiante en licence 1<sup>ère</sup> année en stage auprès des enseignants d'EPS.

1.4. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

## RUBRIQUE IV. Questions diverses

Les représentants de parents d'élèves et des professeurs ont déposé plusieurs questions.

**1) Serait-il possible de bien vouloir mettre sur Pronote, par l'ensemble des enseignants, l'intégralité des documents donnés en cours (exercices, photocopiés, images ...), ainsi que la leçon inscrite au tableau afin que les élèves absents puissent les récupérer sans que cela devienne le parcours du combattant ?.**

**En effet, les élèves n'ont pas tous la même rigueur dans la prise de note, ni la même volonté de bien faire, surtout que les leçons ne sont pas toujours écrites ou bien écrites correctement ce qui rend la tâche plus difficile.**

**Ceci éviterait bien des conflits et des remarques.**

**Un professeur qui met ex 3 p174 sans que la personne ait eu la leçon cela n'est pas toujours simple.**

**Ainsi, il n'y aurait plus de problème pour rattraper son travail.**

Le principal adjoint rappelle qu'une question similaire a été traitée en CA le 18/10/22.

L'utilisation du cahier de texte est définie dans le BO n° 32 du 9 septembre 2010. Les enseignants doivent le remplir, ils font ce qu'ils peuvent. Il est rappelé que les enseignants n'attendent pas que le travail soit rattrapé à la première heure du retour.

Un tutoriel est envisagé pour expliquer où chercher les informations (menu contenu et ressources VS menu travail à faire)

**2) Les élèves ont parfois dans leur emploi du temps des heures de permanence ou des heures de permanence de dernière minute.**

**Peut-on laisser les élèves s'installer avec les élèves de leur choix afin de pouvoir travailler sur des travaux de groupe demandé par certains professeurs ou tout simplement pour l'entraide ?, car ce n'est pas toujours possible.**

La consigne a été donnée aux assistants d'éducation d'utiliser les 3 salles d'étude dont ils disposent afin de réduire la taille des études. Si des élèves demandent à rester ensemble, cela leur est accordé sauf si ces élèves ont l'habitude de poser problème lorsqu'ils sont ensemble.

La CPE précise que par défaut les salles d'étude sont configurées en îlot pour permettre ce travail en groupe.

**3) Pourquoi pour la notation des élèves sommes nous comme en primaire avec des pastilles de couleurs ?**

**Ne peut-on pas avoir un équivalent en notes ?**

**Un élève qui a rouge cela semble clair, vert et vert + aussi mais quand il a jaune (note entre 8 et 12), où se situe la réalité des choses ???**

**Comment calculez-vous la moyenne ?**

Le principal adjoint s'interroge sur la première question. En effet, si l'élève a été habitué aux compétences depuis le primaire, pourquoi ce besoin de notes ?.

Un travail avait été mené en novembre pour la rédaction d'un document explicatif sur les compétences, le socle commun et la lecture d'un bulletin. CE document a été remis en version papier aux parents de 6<sup>e</sup> avec le bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre. Ce document sera transmis par mail à l'ensemble des familles comme envisagé initialement.

Ce document permet de répondre notamment à l'interrogation de l'équivalent non pas en note mais en taux de réussite.

Le principal adjoint rappelle que le socle commun et son évaluation par compétences sont définis dans le décret du 31 mars 2015 et que c'est sur l'évaluation des compétences du socle que repose la moitié des points du DNB.

Le principal adjoint précise que les questions suivantes relèvent du domaine financier. Avant de les aborder, il félicite le travail de Mme Bachelier, secrétaire de gestion, qui absorbe une grande part des tâches de Mme Chicard, actuellement en arrêt de travail.

Il précise ensuite avoir pris attache auprès de Mme Martin, ordonnatrice par intérim pour répondre à certaines questions.

**4) L'absence de remplacement de la gestionnaire nous contraint à ne pas faire de commande durant un temps indéterminé afin de privilégier le plus urgent. Comment poursuivre notre pédagogie basée sur la manipulation (principalement en sciences et en arts plastiques, le CDI est impacté aussi) sans le matériel qui va bientôt nous faire défaut ?**

La réponse suivante est apportée :

Les enseignants peuvent faire des commandes raisonnables sur la ligne pédagogique.

Ils doivent communiquer leurs besoins en fournitures de manière précise avec les références et le nom du fournisseur.

Un bon sera établi après réception de cette demande.

**5) Qu'en est-il du voyage des ULIS ? Quand sera-t-il voté ?**

La question n'a plus lieu, le voyage venant d'être ajouté à l'ordre du jour et voté.

**6) Les repas du jour de grève seront-ils déduits ?**

Le principal adjoint se réfère au règlement départemental du service de restauration scolaire accessible sur le site du collège et disponible dans le carnet de liaison.

Le restaurant scolaire était ouvert lors du dernier jour de grève. Ainsi les repas non pris ne seront pas déduits.

Mme Gueneau, Directrice de l'éducation et de la jeunesse confirme que la remise d'ordre va avoir lieu dans les collèges pour lesquels la restauration était fermée.

**7) Toujours pas de papier toilette ! Faut-il apporter son rouleau ?**



La question avait été soulevée lors du CA du 29/11 : il y avait eu un problème d'approvisionnement mais tout était rentré dans l'ordre.

En effet, photo à l'appui, le principal adjoint confirme la présence de papier toilette en abondance et qu'il est bien installé dans les sanitaires

Concernant le fait que les distributeurs se trouvent à l'extérieur, le principal adjoint confirme que c'est le cas chez les garçons. Il avait été question qu'il soit remis dans les cabines mais des absences ont également eu lieu chez les agents, la priorité est donc donnée à d'autres travaux plus urgents que de démonter et monter des distributeurs.

**8) Stationnement devant collège : merci aux parents de ne pas se garer de façon anarchique ou en double file le matin et la sortie des classes (mercredi notamment) . Il y a suffisamment de places de parking. C'est pas un dépôt minute !**

Le principal adjoint invite les représentants de parents à lui adresser un message à diffuser à l'ensemble des parents via pronote.

19h30 : Fin de séance